

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
PARGNY SUR SAULX  
SEANCE du 18 Décembre 2012**

L'an deux mille douze,  
Le dix-huit décembre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du 04 Décembre 2012, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de conseillers présents :	13
Nombre de conseillers présents ou représentés	2
Nombre de conseillers excusés :	4
Nombre de conseillers absents :	

**Etaient présents** : Mme GUERIN Denise, Mme AUBRY Christine, MM RINALDI Serge, CABART Jean-Claude, FRERSON Alain, SERGENT Jean-Marie, JEANNOT Christophe, PETRICIG Jean-Michel, PIERRARD Didier, Mme BLOT Laura, Mme WINISDOERFFER Inès, Mme LECLERE Claudine, M. ANGO Jacques-Vianney.

**Absents** :

**Absents excusés** : M. GIRARD Pascal, M. LALLOUETTE Joël, M. EL KHIDER Mustapha, M. DOUBLET Francis.

**Pouvoirs** : Mme SAINT PIERRE Valérie à M. CABART Jean-Claude, Mme FONTANIVE Marzéna à Mme AUBRY Christine.

**Secrétaire** : Mme AUBRY Christine

**OBJET : COMMUNICATION – panneaux lumineux – programmation  
2013 – demande de subventions  
N°12/98**

Considérant que la commune souhaite mettre en place des panneaux lumineux permettant d'améliorer l'efficacité de la communication de la mairie vers les administrés.

Considérant qu'à cet effet, il est nécessaire :

- d'une part, de solliciter plusieurs devis,
- d'autre part, de solliciter les subventions nécessaires au financement du projet, auprès des partenaires concernés (Conseil Régional, Pays Vitryat et l'Etat –DETR-).

Entendu l'exposé de Mme le Maire,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité,**

- **DECIDE** de programmer en 2013 sur le budget VILLE le projet suivant : mise en place de panneaux lumineux.
- **DECIDE** de solliciter plusieurs devis.
- **SOLLICITE** les subventions nécessaires au financement du projet, auprès des partenaires concernés (Conseil Régional, Pays Vitryat, l'Etat –DETR-),
- **AUTORISE** son Président à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Fait à PARGNY SUR SAULX,  
Le Maire,  
Denise GUERIN